

Cahier des charges du mémoire

Master professionnel
Métiers de l'Enseignement, de l'Education
et de la Formation

Année 2019-2020
INSPE de Bourgogne

1. Définition

Le mémoire se construit dans le cadre du stage de la formation du master MEEF, il doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Enfin, le mémoire ne saurait s'appuyer seulement sur le stage, mais doit également se référer à d'autres enseignements au sein de la formation.
(Cadre national de formation)

Le mémoire s'appuie notamment sur les pratiques observées et/ou vécues dans le parcours de formation lors des différents dispositifs de formation M1-M2 (ateliers de pratique pédagogique, stages...) et plus particulièrement lors du stage en responsabilité. Il doit permettre de vérifier les capacités de l'étudiant à :

- **questionner les pratiques d'enseignement et d'apprentissage**, en se référant aux travaux existants dans ce domaine,
- identifier une question professionnelle en rapport à son parcours de formation,
- transformer cette question en problématique*,
- proposer des pistes de réflexion et d'action.

Le mémoire ne doit constituer ni une simple narration d'un travail personnel sans analyse et réflexion, ni être une réflexion théorique ou historique extérieure à l'expérience de l'étudiant.

*Voir exemples.

2. Champs, thèmes et problématiques du mémoire

2.1. Champs et thèmes :

- Les champs de questionnement seront prioritairement :

- La pédagogie : relation maître-élève(s) ; conduite de la classe ; gestion des conflits ; communication dans la classe ; prise en charge des élèves en difficulté...
- La didactique : définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage ; conception et mise en œuvre de situations d'apprentissage, de différentes modalités d'évaluation...
- Les pratiques professionnelles : relation aux parents, aide personnalisée, relation aux équipes de vie scolaire, implication dans un dispositif éducatif...

Si la thématique que vous souhaitez aborder ne relève pas totalement du champ de compétences de votre tuteur, il est possible –en accord avec ce dernier- de faire appel à un enseignant ou à enseignant-chercheur autres de l'INSPE pour (co-)encadrer votre mémoire.

2.2. Qu'est-ce qu'une problématique ?

1 - Selon le Robert, une problématique, c'est « l'art de poser les problèmes ». Problématiser, c'est donc être capable d'interroger un sujet pour en faire sortir un ou plusieurs problèmes.

2 - La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est une manière d'interroger les phénomènes étudiés. Elle constitue une étape charnière de la recherche, entre la rupture et la construction.

3 - Problématiser, c'est l'art de poser les questions pertinentes – qui est une caractéristique de toute activité scientifique. Cf. Lévi-Strauss : « Le savant n'est pas celui qui donne les bonnes réponses, mais celui qui pose les bonnes questions ».

4 - L'effort de problématisation, c'est la « capacité à faire surgir du sujet une série de questionnements et de problèmes articulés entre eux et à choisir un angle d'attaque pertinent et fécond » (Rapport du jury, Capes de Sciences Economiques et Sociales, 1998). Il implique donc :

- Un travail de reformulation sous forme d'une ou plusieurs questions articulées ;
- une stratégie argumentative permettant de répondre de manière cohérente à l'ensemble de ces questions

Chaque argument du développement doit se placer dans une démarche de résolution de problème bien que cela n'offre pas forcément une réponse à la fin, mais ou au moins, permette d'y avancer.

La problématique représente un cheminement regroupant un thème, des interrogations évoquées par ce thème, une question précise et l'hypothèse que l'on en fait. En découle ensuite la recherche proprement dite : recueil de données (enquêtes, lectures, expériences...), puis l'analyse de ces données qui permettra au final de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de départ.

En fait, il ne s'agit pas tant d'apporter une réponse que de la **construire progressivement, en approfondissant la question initiale.**

Quels critères pour une problématique ...

- Elle correspond à un questionnement général entraînant des questions partielles ;
- elle correspond à un problème qui vous semble important ;
- elle ne débouche pas sur une réponse immédiate ;
- elle n'entraîne pas une réponse limitée à "oui" ou "non", mais peut mettre en jeu des arguments contradictoires ;
- elle n'est ni une définition, ni un catalogue, ni une démonstration, ni un exposé ;
- la problématique peut souvent être formulée sous forme de paradoxe.

NB. En méthodologie et en séminaire de recherche, la réflexion menée sur la problématique, le recueil de données, la bibliographie notamment servent le travail sur le mémoire.

2.3. Exemples de thèmes et problématiques :

Thèmes	Des exemples de problématiques
Les langues à l'école élémentaire	« Comment l'apprentissage d'une langue 2 peut-elle renforcer l'apprentissage de la langue maternelle ? »
Apprendre à lire / Classe multi-niveaux	« En quoi enseigner et apprendre en classe multi-niveaux peut-il être un atout pour l'apprentissage de la lecture ? »
Les rituels à l'école maternelle	« En quoi les rituels peuvent-ils être un dispositif pertinent pour apprendre à l'école maternelle ? »
La communication orale dans la classe	1. « Comment amener chaque élève à développer ses compétences à l'oral (écoute-expression) dans le cadre des débats ? » 2. « Comment favoriser les interactions maître-élève(s) et élèves-élèves dans les ateliers en maternelle ? »
Apprentissages mathématiques	L'utilisation de la démarche de recherche pour favoriser les apprentissages en mathématiques
Apprentissages en EPS	En quoi l'accès systématique des élèves aux résultats de l'action et aux modalités de réalisation favorise l'apprentissage dans les activités athlétiques ?
Apprentissages en sciences de la vie et de la terre	Quelles traces écrites en sciences et pourquoi ?

3. Élaboration du mémoire

3.1. Démarche de construction

- Déterminer une question professionnelle en lien avec un contexte précis (public identifié, classe, niveau, type d'établissement etc.).
- Enrichir sa réflexion et rechercher des éléments de réponse (ouvrages, revues, sites de revues et d'articles). Veiller à conserver les traces de ses lectures.
- Construire une problématique qui débouche sur une ou des actions à mettre en œuvre.
- Prévoir les données à recueillir : par exemple, compte rendu d'observations de classes, enregistrements, productions d'élèves, fiches de préparation, situations d'apprentissage mises en œuvre, entretiens, questionnaires, etc.
- Mettre en œuvre les actions prévues en réponse à la problématique : éléments spécifiques de séquences ou de séances d'enseignement ; grilles d'observation/d'évaluation ; progression/programmation ; documents et supports, etc.
- Analyser les effets produits au regard des données recueillies.
- Tirer parti des enseignements du travail entrepris et envisager des prolongements possibles.

3.2. Le mémoire, production écrite

Le travail d'écriture a lieu tout au long de ces étapes : il permet de clarifier sa pensée et de garder trace de ses lectures. Ainsi l'écriture finale du mémoire n'est que la mise au net de brouillons successifs.

Le mémoire ne s'élabore pas forcément dans l'ordre de présentation finale.

Les introductions et les conclusions de chapitres sont un bon "garde-fou" pour maintenir une cohérence générale.

- L'introduction vise à donner au lecteur tous les éléments nécessaires à la compréhension du mémoire : contextualisation-thème traité- genèse et formulation de la problématique et annonce de plan.

- La conclusion consiste à rappeler le contexte et la problématique, les effets obtenus, à dresser un bilan final et envisager des perspectives d'amélioration de la pratique.

Chaque mémoire devra comporter (sans que ceci constitue nécessairement un plan type) :

- un exposé du problème professionnel de départ et une description sommaire du contexte, par exemple : circonstances, motivations, situation, acteurs, etc. ;
- une problématique, organisée autour d'un questionnement auquel le mémoire devra et pourra répondre. Ce qui suppose un recours aux publications diverses existant sur le sujet ;
- la description de la démarche utilisée : procédures, manières de faire, mode de recueil et de traitement des données ;
- une analyse critique des données recueillies, des effets obtenus à l'issue des actions menées en classe ;
- une conclusion ;
- une bibliographie et des annexes.

3.3. La question du plagiat

Chaque étudiant remplira la déclaration de non-plagiat (en annexe).

Les mémoires seront déposés systématiquement sur plubel (les membres de jury disposent d'outils anti-plagiats de type www.compilatio.net).

En cas de plagiat avéré, la sanction est la suivante :

L'obtention de la note 0, la convocation du stagiaire par le responsable de site ou second degré et le référent mémoire. Un avis défavorable est émis par l'INSPE vis-à-vis du jury académique.

Concernant l'insertion de citations, les règles à respecter sont les suivantes :

- Les citations brèves sont incorporées au texte et sont ouvertes et fermées par des guillemets ;

- les citations longues sont détachées du texte (pas de guillemets), dactylographiées avec un simple interligne, avec une marge plus grande que celle du texte lui-même et leur taille est diminuée (ex. Times New-Roman, 11).

Dans le corps du texte, soit des appels de notes et les notes correspondantes précisent les références des ouvrages utilisés, soit cette référence est donnée dans une parenthèse à la fin de la citation (ex. Auteur, année, page).

4. Accompagnement du mémoire

4.1. Modalités d'aide à l'élaboration

Chaque étudiant bénéficie :

- d'une aide méthodologique à la rédaction;
- d'un accompagnement au sein d'un groupe de référence (4 à 6 étudiants) ;
- d'un suivi individualisé.

4.1.1 Travail de l'étudiant au sein du groupe de référence

Chaque formateur aide l'étudiant à :

- déterminer une question professionnelle,
- construire une problématique,
- se documenter,
- recueillir et traiter des données,
- échanger sur les travaux en cours.

4.1.2 Travail de l'étudiant avec le référent-mémoire

L'étudiant est le seul responsable de la conduite de son travail. Il ne doit pas hésiter à prendre l'initiative de solliciter son référent, dont il peut attendre un accompagnement au fil des différentes phases de l'élaboration de son mémoire, tant en termes de regard critique, que de soutien méthodologique, ou de présence rassurante.

Le référent a un rôle déterminant pour permettre à l'étudiant (qui n'a pas forcément une pratique de classe : cas des étudiants qui n'ont pas suivi un parcours M1) de construire une problématique qui assure la faisabilité du projet.

La régularité du travail avec le référent-mémoire permet à l'étudiant de tirer le meilleur parti de son investissement personnel. Elle permet aussi la prise du recul par rapport à sa propre pratique professionnelle.

La remise de productions intermédiaires (de nature variée) tout au long de l'année facilite la communication entre le référent-mémoire et l'étudiant. Elle rend plus efficace l'avancement du travail.

4.1.3 Accompagnement de l'étudiant par le référent-mémoire

Cet accompagnement peut être tout à la fois :

- centré sur l'organisation du travail
- productions intermédiaires,

- alerte quant à l'échéancier,
- préparation de la soutenance, ...
- centré sur la construction progressive de l'écrit final
 - aide à l'élaboration de la problématique,
 - aide à la construction du plan,
 - aide à l'écriture, ...
- centré sur les contenus
 - apports bibliographiques,
 - aide à la conceptualisation,
 - évaluation de la cohérence interne,
 - regard critique, ...
- centré sur la relation avec le stagiaire
 - écoute,
 - soutien,
 - encouragement, ...

5. Attendus / Evaluation

5.1. Critères et indicateurs pour l'évaluation du mémoire professionnel :

Le mémoire professionnel articule trois dimensions (une problématique, une production ou un recueil de données, le traitement et l'analyse de ces données). Il est centré sur un problème professionnel. Ce dernier concerne l'une au moins des dimensions de la professionnalité, en relation avec le référentiel de compétences et les problèmes traités s'ancrent dans le vécu professionnel de l'étudiant lors de ses stages.

Les critères d'évaluation :

- **Cohérence** entre l'identification de **la question, la problématisation et les actions mises en œuvre.**
- Capacité à **l'attitude réflexive** face à sa pratique.
- Aptitude à **mobiliser des ressources** multiples actualisées (travaux de recherche, articles, « littérature » professionnelle...)
- Aptitude à **relier** ses connaissances disciplinaires.
- Maîtrise de la langue orale et écrite en lien avec le référentiel métier et le niveau attendu en Master 2.

Indications pour la notation :

une note sur 20 (coefficient 2) pour l'écrit ; une note sur 20 (coefficient 1) pour l'oral.
« Dans l'écrit, il s'agit de prendre en compte tant le processus d'élaboration du mémoire que le produit final. »
« Les deux notes (oral, écrit) prennent en compte l'ensemble des critères ».

La loi de la refondation de l'école met le mémoire au cœur de la formation, aussi **nous attirons votre attention sur les notes inférieures mais proches de 10 au mémoire**, notamment parce que le message envoyé aux jurys de l'INSPE et académique doit être explicite. Aussi, soit le mémoire ne répond pas aux attentes spécifiées précisément dans ce cahier des charges et les efforts pour le valider n'ont pas été fournis, c'est alors une note inférieure à 9 qui sera octroyée. Soit le mémoire est recevable selon les critères décrits et la note donnée sera de 10 ou plus.

Les indicateurs :

Les critères d'évaluation sont remplis si les indicateurs suivants sont repérés.

➤ Cohérence entre l'identification de la question, la problématisation et les actions mises en œuvre .

1. Il y a identification d'une question professionnelle et construction d'une problématique.

Indicateurs :

- les questions de départ sont clairement posées et mises en contexte ;
- le champ d'étude est délimité les notions clés (pédagogiques ou didactiques) sont repérées en lien avec le champ d'étude ;
- la mobilisation des références (lectures et observations ou expériences) fait avancer la réflexion ;
- ce travail aboutit à la construction d'une problématique bien déterminée.

2. Le corpus de données (rappel : séquences, séances, travaux d'élèves, enregistrements, évaluations...) est adapté au problème construit.

Indicateur : la constitution du corpus permet d'envisager un traitement qui mène à l'élaboration de réponses.

➤ Développement de l'attitude réflexive face à sa pratique .

1. Le travail traite et analyse les données recueillies.

Indicateurs :

- il y a construction d'un recueil de données bien repérable (séquences, séances, travaux d'élèves, enregistrements, évaluations...) ;
- il y a une interprétation cohérente des effets produits.

2. Le travail comporte une dimension critique.

Indicateurs :

- les descriptions des situations et des actions sont précises ;
- les explications des constats effectués sont en cohérence avec les descriptions ;
- des propositions de réajustement ou de prolongement sont formulées à partir des constats.

➤ **Aptitude à mobiliser des ressources multiples actualisées (travaux de recherche, articles, « littérature » professionnelle...)**

Indicateurs :

- Utilisation de ressources récentes,
- choix pertinent des supports,
- traitement des ressources (l'étudiant sait choisir les extraits en relation avec sa problématique ; les citations doivent être indiquées entre guillemets et en italique).

➤ **Aptitude à relier ses connaissances disciplinaires**

Indicateurs :

- Absence de listage, présence d'un fil conducteur faisant progresser la résolution de la problématique (paragraphes progressifs, connecteurs...),
- Mise en cohérence des différents aspects de la réflexion à l'intérieur du champ d'étude délimité.

Remarque : par ailleurs, le mémoire doit être l'occasion de vérifier les compétences suivantes :

➤ **Dans le domaine de la maîtrise de l'écrit**

Indicateurs :

- syntaxe,
- orthographe,
- mise en texte (organisation en chapitres, paragraphes, connecteurs, transitions...)

Barème pour la langue : on enlève des points au-delà de 10 erreurs pour un maximum de 4 points.

➤ **Dans le domaine de la maîtrise des TIC**

Indicateur : respect des normes imposées par la situation de communication (bibliographie, pagination, sommaire...)

5.2. Les indicateurs pour mesurer les effets sur la pratique, des exemples.

Il peut s'agir à la fois d'indicateurs quantifiables (critères de réussite renseignés dans une évaluation) mais aussi plus généraux (motivation des élèves, par exemple).

Par exemple :

-Des outils et leur analyse : questionnaires (+ grille de lecture) ; sondages ; grilles d'évaluation ; grilles d'auto-évaluation ; grilles d'analyse d'une production d'élève ; analyse enregistrements audio et/ou vidéo.

-On peut aller d'indicateurs macroscopiques : le nombre d'interventions des élèves dans une partie de séance à des **indicateurs plus précis** : par exemple, la nature de ces interventions. A travers les interventions, on peut lire les intentions et les procédures.

D'autres exemples :

- La nature des régulations ;
- quand les élèves sont en action : enrôlement des élèves dans la tâche...
- contenus productions élèves orales/écrites ;
- réussite des élèves en termes de résultats précis.

5.3. Les indicateurs pour l'analyse de pratiques, des exemples.

Il s'agit :

- d'identifier, rendre explicite, caractériser sa pratique professionnelle en s'appuyant sur sa dimension multi-référentielle (dimension didactique, pédagogique, institutionnelle, sociologique, éthique) ;
- d'en tenir compte pour faire évoluer sa pratique ;
- de formuler des besoins pour sa formation professionnelle ultérieure.

Ci-dessous, quelques indicateurs supplémentaires à la fois pour aider les stagiaires à analyser leur pratique et à se positionner dans ce domaine.

<p>Construire une posture réflexive</p>	<p>identifier, rendre explicite, caractériser sa pratique professionnelle en s'appuyant sur sa dimension multiréférentielle (selon le cas, dimensions didactique, pédagogique, institutionnelle, sociologique, éthique...)</p>	<p>1. le PE/PLC décrit sa pratique chronologiquement.</p> <p>2. le PE/PLC décrit et tente de justifier certains de ses choix.</p> <p>3. le PE/PLC peut expliciter sa pratique professionnelle en s'appuyant de façon cohérente sur plusieurs dimensions du métier.</p> <p>4. le PE/PLC peut caractériser sa pratique professionnelle en s'appuyant sur sa dimension multiréférentielle.</p>	<p>- il peut décomposer la séance selon les différentes activités la constituant.</p> <p>- pour justifier certains de ses choix, le PE s'appuie sur des représentations ou des Modèles.</p> <p>- pour argumenter, le PE/PLC se réfère à plusieurs dimensions.</p> <p>- ses arguments sont cohérents entre eux.</p> <p>- il peut mettre à distance sa pratique sans négliger une dimension.</p> <p>- il peut envisager des évolutions dans une ou plusieurs dimensions, en préservant la cohérence de l'ensemble de sa pratique professionnelle.</p>
<p>Formuler des besoins pour sa formation professionnelle ultérieure</p>		<p>1. Il exprime des difficultés mais a besoin d'un tiers pour lui indiquer des solutions en terme de formation</p> <p>2. Il formule des questions explicites et envisage la formation comme solution.</p> <p>3. Il problématise ses difficultés et précise sa demande de formation.</p> <p>4. La formation fait partie intégrante de sa pratique professionnelle.</p>	<p>Le PE/PLC a besoin d'être sollicité par un tiers pour se former.</p> <p>Il indique une thématique de formation large pour répondre à des difficultés repérées.</p> <p>Il formule lui-même des contenus de formation adaptés à ses besoins.</p> <p>Il met à profit toutes les occasions pour se former.</p>

6. Soutenance

La soutenance (publique) doit permettre au candidat de présenter son travail de manière claire, ordonnée et argumentée, et d'en discuter avec les membres de la commission.

6.1 – Composition du jury

Le jury de mémoire est composé du référent-mémoire et d'une ou plusieurs autres personnes désignées (PEMF, PESPE...)

6.2 - Déroulement

La soutenance dure une trentaine de minutes. Elle débute par un exposé de l'étudiant (10 minutes), suivi d'une discussion avec les membres du jury (20 minutes). Puis, le jury délibère en l'absence du candidat.

L'exposé n'est pas un résumé. Il doit permettre au candidat de prendre du recul par rapport à son propre texte, tout en en restituant l'essentiel. Le candidat doit pouvoir évoquer la genèse de son travail, ses intentions lors de la mise en œuvre, les limites de son projet et les critiques qu'on peut lui apporter, les prolongements dont il a déjà fait l'objet et ceux à venir, les difficultés rencontrées, etc.

L'entretien avec le jury, qui fait suite à l'exposé, est destiné à s'assurer de la maîtrise de son propos par le candidat, et de sa capacité à en tirer bénéfice, tant personnel que professionnel. C'est aussi l'occasion, pour l'étudiant, de bénéficier d'un "retour" sur sa propre production, "retour" qui peut l'aider à prolonger ses interrogations.

6.3 - Évaluation terminale

L'évaluation terminale intègre l'évaluation du mémoire professionnel en reprenant les critères d'évaluation définis (voir 5) et celle de la soutenance où sont appréciées les capacités de l'étudiant à :

- En lien avec l'exposé :
 - ✓ présentation selon un plan et respect de ce dernier ;
 - ✓ clarté du propos.

- En lien avec la communication orale
 - ✓ qualité d'écoute,
 - ✓ question-réponse adaptée,
 - ✓ débit approprié.

- s'approprier son propos et s'en distancier,
- tirer parti des enseignements de la recherche entreprise,
- envisager des prolongements à cette recherche. Les compétences propres à toute situation d'"oral" (parler, écouter, argumenter, approfondir, synthétiser, organiser...) sont également prises en compte.

6.4 - Publication éventuelle de mémoires

Tous les mémoires seront conservés par l'INSPE pour une durée indéterminée. L'accès par le personnel INSPE se fera par mots clés-auteur-discipline(s)-titre.

A ce titre, l'étudiant doit transformer son texte en fichier PDF.

La publication du mémoire professionnel est soumise à l'autorisation de l'étudiant et à celle du formateur référent-mémoire.

Éléments d'appréciation du caractère publiable des mémoires :

- appréciation « **publiable sur la plateforme de l'UB : OAI (Open Archive Initiative) et ORI (Outils de Recherche et d'Indexation)** », accessible en lecture au public : mémoires dont les qualités scientifiques et professionnelles justifient qu'ils soient rendus publics, donnant une image du travail effectué à l'INSPE, aux enseignants en poste dans les établissements, de même qu'à tout partenaire ou simple lecteur extérieur à l'institution.

Annexes

- **Caractéristiques formelles du mémoire**

- Document de 30 pages au moins incluant une bibliographie mais hors annexes
- Annexes (transcriptions de séances, travaux d'élèves, traces écrites...)
- Interlignes 1,5
- Marges de 2 cm
- ~2000 signes / page
- Paginé, relié (doublé d'une version numérique au format Word (versions 97-2003 ou Open Office et envoi en Pdf)

- **Page de titre : voir modèle joint (en annexe)-mentions requises :**

Logos INSPE et UB, titre du mémoire et sous-titre, présenté par : prénom-nom, discipline (pour Master second degré), prénom-nom du référent-mémoire, année de publication

- **Quatrième de couverture, mentions requises :**

Titre du mémoire, résumé (5 à 10 lignes), mots clés (5 maximum)

- **Bibliographie, sitographie**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES suivant le style APA (*American Psychological Association*)

Il existe des **normes** internationales de références bibliographiques, reprises en France par l'**Afnor** (Z44-005). Mais, pour certains domaines, d'autres règles se sont imposées, reconnues par le monde universitaire. Le **style APA** (*American Psychological Association*) est ainsi un format éditorial appliqué en psychologie, sciences de l'éducation, sciences humaines.

1. Références bibliographiques d'un **livre imprimé**

Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). *Titre du livre* (édition). Lieu d'édition : éditeur (Collection).

- . Blanchet, A., & Trognon, A. (2008). *La psychologie des groupes* (2^e éd.). Paris : A. Colin (128. Psychologie psychanalyse).
- . Freud, S. (1996). *L'interprétation des rêves* (I. Meyerson, trad.). Paris : Presses universitaires de France (oeuvre originale publiée en 1900).
- . Guittet, A. (2008). *L'entretien : techniques et pratiques* (7e éd.). Paris : A. Colin (U. Psychologie).

2. Références bibliographiques d'une **contribution (partie/chapitre) à un livre imprimé**

Nom, P. du contributeur. (Année de publication). Titre de la contribution. In Nom, P. de l'éditeur scientifique du livre (Ed.), *Titre du livre* (pagination). Lieu d'édition : éditeur.

- . Bucheton, D., Brunet, L.-M., Dupuy C., & Soulé, Y. (2008). Voyage au centre du métier : le modèle des gestes professionnels des enseignants et leurs ajustements. In Bucheton, D., & Dezutter, O. (Eds), *Le développement des gestes professionnels dans l'enseignement du français : un défi pour la recherche et la formation* (pp. 37-59). Bruxelles : De Boeck Université.
- . Fayol, M. (2006). Difficultés et troubles des apprentissages. In Bourgeois, E., & Chapelle, G. (Eds), *Apprendre et faire apprendre* (pp. 97-108). Paris : Presses universitaires de France.

3. Références bibliographiques d'un article de périodique imprimé

Nom, P. de l'auteur de l'article. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, numéro* [OU *Titre du périodique, volume*(numéro)], pagination de la partie.

- . Amans-Passaga, C. (2010). L'articulation de l'action didactique d'intervenants associés en E.P.S. à l'école primaire. *Education & didactique*, 4 (1), 25-50.
- . Collin, C. (2009). Les feuilles d'artifice du pop-up. *La Revue des livres pour enfants*, 246, 133-138.

4. Références bibliographiques d'un article de périodique en ligne

Nom, P. de l'auteur de l'article. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, numéro*. En ligne <URL>, consulté le...

- . Baude, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. *EpiNet*, 115. En ligne <http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a0905d.htm>, consulté le 04/11/2010.
- . Perraudon, M. (2005). Les difficultés « ordinaires » d'apprentissage. *Cahiers pédagogiques*, 436. En ligne <http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article1862>, consulté le 20/10/2010.

5. Références bibliographiques d'une page web

Nom, P. de l'auteur de la page. (Année de publication). *Titre de la page*. En ligne sur le site Titre du site <URL>, consulté le...

- . Tauveron, C. (2004). *La lecture comme jeu, à l'école aussi*. En ligne sur le site Eduscol : toute l'information pour les professionnels de l'Education <http://eduscol.education.fr/cid46316/la-lecture-comme-jeu-1-a-l-ecole-aussi.html>, consulté le 20/10/2010.

N.B. : D'autres normes, spécialement celles de l'Afnor, sont beaucoup plus développées concernant les références de sites web. Le schéma en est le suivant : NOM, Prénom de l'auteur de la page. Titre de la page. In NOM, Prénom de l'auteur du site [ou NOM de l'association-auteur du site]. *Titre* du site [en ligne]. Lieu d'édition : éditeur, date de publication [date de mise à jour]. Disponible sur <URL> (date de consultation).

6. Références bibliographiques d'un document sur support cédérom / DVD

Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). *Titre* [DVD]. Lieu d'édition : édition.

- . Duplessy, M. (2009). *École numérique [DVD] : les TICE au quotidien*. Reims : Scéren-C.R.D.P. de Champagne-Ardennes.

7. Références bibliographiques d'une thèse

Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). *Titre de la thèse* (Mention du grade). Université de soutenance, Lieu.

- . Freiss, M. (2009). *Épistémologie, psycholinguistique et didactique de la phonologie de l'anglais L2 : vers une modélisation dès le cycle 3* (Thèse de doctorat). Université de Toulouse 2, Toulouse.

8. Références bibliographiques d'une communication (d'un colloque / d'une journée d'étude)

- Communication imprimée / actes parus

Nom, P. de l'auteur de la communication. (Année de publication). Titre de la communication. In *Titre du colloque* (pagination), lieu du colloque, dates du colloque. Lieu de publication : éditeur.

- . Venturini, M.-M., & Moretti, C. (2010). Tice et espace public du savoir : vers des méthodes pédagogiques renouvelées. In *2^e colloque international de l'Université à l'ère numérique*, CIUEN 2008 (pp. x-y), Bordeaux, 10-12 décembre 2008. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.

- Communication orale

Nom, P. de l'auteur. (Année du colloque). *Titre de la communication*. Communication présentée à *Titre du colloque*, Lieu du colloque, date.

- . Breton, P. (2010). *Nouveaux médias et compétences*. Conférence donnée au colloque national Clémi/C.D.I.U.F.M *Eduquer aux (nouveaux) médias, ça s'apprend ?*, Strasbourg, 16-18 novembre.

Titre du mémoire

Sous-titre

Présenté par :

Prénom-Nom

Discipline (pour Master second degré)

Référent-mémoire : Prénom-Nom

Année universitaire 2019-2020 - INSPE de Bourgogne

DECLARATION DE NON-PLAGIAT

" Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.

J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.

Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets.

Je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise. "

Signature :